

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MARS 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, Pierre Bertiaux, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye (à partir de 20h58), Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth De Lavergne, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillot, Pierrick Courilleau.

Absents excusés représentés :

Elisabeth Delamoye (jusqu'à 20h58)	Pouvoir à Frédéric Henriot
Augustin Bousbain	Pouvoir à Didier Missenard
Hervé Dole	Pouvoir à David Ros
Marie-Pierre Digard	Pouvoir à Philippe Escande
Eric Lucas	Pouvoir à Patrick Villette

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 28
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Alexis Midol-Monnet est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-21 – CADRE DE VIE DE PROXIMITE ET DU QUOTIDIEN – CONVENTION AVEC LA SOCIETE CDC-HABITAT POUR L'INSTALLATION D'ANTENNES RELAIS

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt pour la Ville d'Orsay d'implanter des antennes relais sur la Résidence des Planches pour faire remonter les images de la vidéoprotection,

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et des affaires générales datant du 09 mars 2023,

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré, par 31 voix pour, 2 contre (Anne-Charlotte Benichou et Marie-Pierre Digard) :

- **Approuve** la convention relative à l'installation d'antennes relais pour le fonctionnement de la vidéoprotection sur le bâtiment de CDC Habitat Social situé Résidences des planches à Orsay
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention précitée ainsi que tout document y afférent.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

17 MARS 2023
17 MARS 2023

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

